



## Willy Cretgny

Le début de la législature 2020-2025 a été marqué par la pandémie. On est entré en fonction avec des processus de décision et de fonctionnement totalement bousculé et en partie improvisé.

J'ai repris le dicastère de l'environnement et celui de l'aménagement.

Pour l'environnement, la pandémie a été en partie bénéfique. Un de mes leitmotiv était les circuits courts pour privilégier les produits de proximité, et on a été gâté ! Les frontières ont fermé et la production locale ne savait plus où donner de la tête...c'était le rêve ! Mais il a vite fallu déchanter, une fois les mesures terminées, les consommateurs ont vite repris leurs habitudes d'avant.

Toujours par rapport à l'environnement et la pandémie. Comme pour les circuits courts, la pandémie a cloué au sol les avions pendant plusieurs mois. Tout le monde changeait ses habitudes, les vacances en Suisse devenait le fun. C'était le calme dans le ciel de Satigny de 6h00 à 24h00. Là aussi il a fallu déchanter dès la levée des mesures. Les chiffres actuels sont déjà presque identiques à ceux de 2019.

Mais l'environnement, c'est aussi la biodiversité. Le service a entre 2023 et 2025 planté environ 100 arbres et 500 arbustes.

Le dossier qui aura occupé le service de l'environnement durant toute la législature, et ce n'est pas terminé, est la décharge de mâchefer projetée par le canton sur la commune de Satigny. Cette dernière a adopté une défense pro-active. Plutôt que refuser la décharge pour qu'elle se fasse ailleurs, la commune a multiplié les démarches auprès du canton afin de mettre un terme à l'enfouissement des déchets.

### Les solutions existent :

- Il faut prendre des mesures à la mise en marché des produits polluants.
- Il faut revoir notre manière de collecter les déchets pour en améliorer le tri.
- Incinérer des sacs de poubelle sans savoir ce qu'il y a dedans doit être de l'histoire ancienne.

- A Satigny, le service de l'environnement a organisé des séances de sensibilisation au tri des déchets et au réemploi.
- Améliorer le tri, c'est séparer le sec de l'humide. A titre d'essai, la commune a installé un compost public à Pré-Gentil.
- A l'interne et pour les fêtes publiques, la commune a banni la vaisselle à usage unique.

Mon second dicastère, le service de l'aménagement est certainement le plus important de la commune, même si, dans ce domaine, c'est le canton qui tient le couteau par le manche. Mais la commune préavise et peut influencer ce dernier. Le service de l'aménagement et la commission de l'aménagement ont cette responsabilité de veiller à un développement de qualité du bâti, de l'aménagement routier et des espaces publics.

Mon ambition en prenant ce dicastère était de mieux maîtriser le développement. Au début de la législature j'ai dit 5000 habitants ça suffit ! Nous y sommes maintenant et une demande de modification partielle du plan directeur communal a été déposée au canton à la fin 2024.

Il s'agit de préserver le coteau viticole qui est inscrit maintenant à l'ISOS fédéral (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale), il s'agit également de respecter le principe du développement à l'intérieur du périmètre déjà bâti. Pour cela la modification de zone demande de retirer les parcelles, en réserve de développement, au sud du chemin de Pré-Gentil.

Deux mesures qui sont en marge de mon dicastère de l'environnement ont été la campagne du « Bonjour » appuyée par les illustrations du dessinateur Buche et la création du marché hebdomadaire sur la place du village. Ces deux actions sont environnementales parce que ce dernier n'est pas seulement constitué de notre nature et paysage. Le vivre ensemble fait partie intégrante de notre environnement. Le bonjour est la première expression du respect de l'autre, c'est pourquoi il faut le développer. Le marché hebdomadaire est devenu, au-delà de notre approvisionnement alimentaire, un lieu de rendez-vous, de partage et de plaisir.

Voilà en quelques mots quelques une des mesures développée avec mes services pendant cette législature. J'en profite pour remercier nos collaborateurs pour leur engagement.

Sur le plan personnel, je peux dire que cette législature a été pour moi une expérience enrichissante et en même temps un apprentissage du collectif. J'ai notamment appris que le temps d'une commune est beaucoup plus long que le temps du privé. J'étais arrivé avec l'idée de pouvoir réaliser beaucoup plus rapidement mes projets pour la commune. Je fais mien, maintenant, le proverbe Suisse « Aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire ».

Willy Cretgny  
Maire de Satigny